

IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignage d'Océane du comité Espoir pour la protection de l'enfance

J'ai été jeune placée très tardivement, donc à la fin de mes 17 ans, lorsque mon papa est décédé. Avant ce placement, j'ai été suivie par deux services différents :

- ▶ L'AEDI (service d'Accompagnement Educatif à Domicile Intensif) : cette mesure nous a tout simplement aidés à nous remettre du décès de mon papa et essayer d'avoir un bon fonctionnement familial.
- ▶ L'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) m'a suivie pendant 18 mois à la demande de ma maman puisqu'elle ne retrouvait ou n'arrivait plus à avoir son rôle au sein de la famille.

Malgré cet accompagnement, rien n'a changé et tout s'est empiré. J'ai donc décidé de prendre rendez-vous avec mon éducatrice pour pouvoir lui en parler tout en lui demandant et disant qu'il n'était pas question de placement pour ne pas être séparée de ma fratrie dont j'étais et je suis très proche. Malgré cette envie de ne pas vouloir, nous avons eu rendez-vous avec la brigade des mineurs et ce jour, nous avons été placés et séparés, sauf mes frères. Sans ce placement, que je ne souhaitais pas auparavant, je pense qu'à ce jour, je ne serais pas dans mon parcours personnel et professionnel actuellement. J'ai acquis une certaine autonomie et j'ai été beaucoup aidée et soutenue dans toutes mes démarches et actions. J'ai également pu partir en transfert, chose que je ne faisais pas avec ma famille. J'ai pu apprendre plein de choses en termes d'administratif, j'ai eu une relation de confiance mais je ne me suis pas sentie comme dans une famille. J'ai réalisé un de mes rêves qui est la musique alors que je n'aurais pas pu avant. Et pour finir, ils m'ont aidée à grandir et surtout, comme je l'ai dit dans une musique, ils ont réussi à me faire changer de vie.



Mon placement n'a pas été suite à de la délinquance de ma part. J'ai été placée puisqu'au sein du domicile familial, j'étais en insécurité, voire même en danger.

IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignage de Célia du comité Espoir pour la protection de l'enfance

Je suis une jeune placée depuis mars 2020, j'en ai fait le signalement et j'espérais au fond de moi pouvoir être placée dans une structure où je me sentirais en sécurité. J'ai été écoutée et j'ai pu atterrir dans un service où je pouvais enfin respirer, me recentrer sur moi, mieux me connaître sans avoir une pression constante et une routine de vie dangereuse. Je pouvais enfin mettre mes problèmes de côté, sans pour autant les fuir.

Les éducateurs ont été d'un grand soutien, avec la mise en place du projet personnalisé, j'ai pu comprendre ce dont j'avais besoin, comment y parvenir et fixer des objectifs.

C'était compliqué au début, mais on découvre de belles personnes, avec qui on partage des moments agréables, c'est convivial et les personnes sont attentives.

Le placement m'a aidée à améliorer la communication avec ma famille, je n'aurais jamais pensé pouvoir parler avec mon père d'une manière aussi calme et trouver des solutions pour que la relation puisse tenir dans le temps.

Je m'étais perdue avant le placement, ma passion, mon art, m'a aidé, mon parcours m'a inspirée et les activités et projets proposés par le foyer m'ont permis d'avoir plus de culture et de compétences.

Les salles de soin, les salles de repos, m'ont amenée et poussé à prendre soin de moi.



IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Suite du témoignage de Célia.

Le placement m'a été bénéfique dans le travail de la confiance en moi, me positionner, m'assumer, comprendre mes valeurs et ne pas sous-estimer ce que je vauX.

J'ai pu être plus autonome dans la gestion d'un budget ou dans l'entretien de mon chez-moi.

Je pense sincèrement que sans ce placement, je serais au même point mort dans ma vie, à ne pas savoir comment accomplir des tâches m'amenant à une vie d'adulte, à ne pas comprendre comment gérer une certaine somme d'argent et je n'aurais pas eu le même recul que celui que j'ai actuellement, qui me permet de mieux gérer mes émotions, me détacher des problèmes qui ne me concernent plus et à mieux comprendre le comportement de chacun avant d'émettre un mauvais jugement envers la personne.

Je n'ai pas été placée car je me suis mal comportée, j'ai appelé le 119 (allô enfance en danger.) J'en suis venue à appeler ce numéro car j'étais observatrice des situations dangereuses qu'il se passait chez moi, j'ai compris que mes parents n'étaient plus en capacité de s'occuper de moi mais aussi de mes frères, il y avait des problèmes de communication, de respect, il n'y avait plus de valeurs. Cependant, le foyer et plus précisément le placement, a permis de rétablir l'équilibre entre nous, de communiquer posément, s'écouter, et comprendre les besoins et attentes de chacun. Je ne me suis pas mal comportée, je n'ai pas été placée car j'étais violente ou dangereuse, j'ai été placée à ma demande parce que j'ai estimé que mes parents ne pouvaient plus s'occuper de nous et qu'on avait le besoin de se séparer pour mieux se retrouver.

IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignages de Sarah et Schainez du comité Espoir pour la protection de l'enfance

Le comité EPE est pour moi l'endroit idéal pour évoquer un point très important mais que l'on oublie souvent lorsqu'on parle de protection de l'enfance, c'est l'investissement de certains travailleurs sociaux. Une en particulier, Inès, m'a suivie pendant de nombreuses années. Même lorsque les mesures d'AEMO, le placement, et l'AEDJM mise en place de mes 18 ans à mes 19 ans se sont arrêtées, elle a toujours été présente pour répondre à mes questions, parler de mes craintes, de l'avenir, de mes projets et surtout, me soutenir. Mais ce n'est pas la seule, je n'oublie pas les noms de Sabrina, Ben, Marlène, Fabienne, Elise et d'autres qui m'ont aidée à avancer. Maintenant, j'ai un bac +3 en poche, responsable d'un CCAS d'une petite commune et de l'ambition à revendre. Sans ces rencontres, je ne sais pas si ce parcours qui est le mien aurait été aussi abouti.

Sarah



Être séparé de ses parents est toujours vécu comme une punition, mais le placement a quelque chose de bénéfique et le temps pour en prendre conscience est long. Parfois le placement est la dernière solution pour préserver la santé et l'intégrité des enfants. En prendre conscience en tant qu'adolescents placés, c'est s'engager dans la voie de la résilience et prendre du recul sur sa situation familiale. Finalement, le placement est toujours une solution tant qu'il permet une mise en réflexion de cette situation entre l'enfant/l'adolescent et ses parents.

Schainez



IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignage de Schainez du comité Espoir pour la protection de l'enfance

▶ Etudiante en sciences humaines et sociales, enfant prise en charge par l'ASE à mes 16 ans, je souhaite apporter un témoignage. Consciente que mon parcours de vie n'est pas représentatif de la multiplicité des trajectoires de vie au sein de l'ASE, je tiens néanmoins à faire porter ma voix comme une sorte de retour sur expérience. Ce témoignage c'est donc une volonté de dire ce qui dans mon cas a été bénéfique ou désavantageux, avec peut-être l'occasion que cela trouve un écho avec ce que les autres, comme moi, ont vécu.

Le sujet de la protection de l'enfance est un sujet complexe, j'opte donc au lieu de foncer tête baissée, d'y porter un regard large. La vie en foyer se structure autour d'un vide, autour de la question de l'abandon, et parfois autant les enfants que les travailleurs sociaux se sentent abandonnés. Mais là n'est pas le problème, puisqu'une question nous semble être posée aujourd'hui, à savoir comment diminuer la situation de souffrance du placement pour les futurs jeunes passant par l'ASE ?

On se retrouve donc face à un problème structurel, demandant des solutions au cas par cas. Pour ma part, je pense que les besoins de l'enfant doivent toujours être mis au centre et qu'à ceux-là doit être proposée une écoute bienveillante. S'il y a des foyers où tout se passe bien, il y en a d'autres où la prise en charge fragilise les jeunes déjà en situation de fragilité. Pour ceux-là, notre énergie doit être mise à leur service et il n'est d'aucune utilité de simplement pointer les aspects positifs de l'ASE, il faut pouvoir que ces mesures s'appliquent à eux aussi.

Pour moi, il y a une énorme charge qui incombe aux départements c'est de se saisir de cette urgence et de tourner leur regard sur les foyers qui auraient besoins de moyens pour réaménager leurs locaux. Le niveau de qualité de la prise en charge passe, selon moi, tout d'abord par la qualité de l'hébergement. A Marseille, des inégalités territoriales subsistent et c'est bien évidemment dans ces foyers que les problèmes d'insécurité et de délinquance sont les plus présents. Il faut donc choisir de quelles manières on répond à ces problématiques, est-ce que l'on continue à stigmatiser ces enfants ou alors améliore-t-on leurs conditions d'accueil ?

Selon moi, cette question de la qualité de vie dans ces foyers a tout à voir avec la place que l'on donne aux enfants et aux travailleurs sociaux qui partagent ce lieu de vie.

Schainez

IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignage d'Hamza du comité Espoir pour la protection de l'enfance

J'ai été confié à l'Aide Sociale à l'Enfance, j'ai rencontré des difficultés de comportement, très jeune, on me destinait à un avenir sans ambition. Baladé entre l'ULIS, SEGPA, 3^{ème} pro... Ce fut des années très difficiles, j'ai eu la chance d'obtenir un CJM [contrat jeune majeur] jusqu'à mes 21 ans et j'ai pu un moment dans mon adolescence me recentrer sur mon moi-même.

Ne trouvant aucune structure adaptée, on m'a baladé entre Embrun, Briançon, Font-Romeu et Marseille. J'ai vécu dans plusieurs structures complètement différentes et particulières. On me destinait à devenir un futur délinquant sans ambition. Ce furent les pires années de ma vie. A mon adolescence, de retour à Marseille, j'ai rapidement été orienté vers une nouvelle structure de l'ASE, une structure qui m'a offert la possibilité de construire ma vie en mettant en place les moyens nécessaires afin que je puisse réussir mes projets. L'ASE est imparfaite, mais elle m'accompagne à chaque pas. Elle fait de moi de moi ce que je suis et elle aura probablement un rôle déterminant sur ce que je déciderai de devenir.

Hamza



CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT



IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignage de Mathilde du comité Espoir pour la protection de l'enfance

J'ai accepté de rejoindre le comité EPE pour faire porter ma voix et celles des autres au sein d'un groupes où nos différences se relient. Je fais partie d'une ADEPAPE (79) qui m'a beaucoup aidée à la sortie de l'ASE, aussi bien moralement, socialement et financièrement. C'est un élément ressource aujourd'hui dans ma vie. J'aimerais dans un futur proche que les ADEPAPE se multiplient, se créent, sur les départements afin d'avoir une

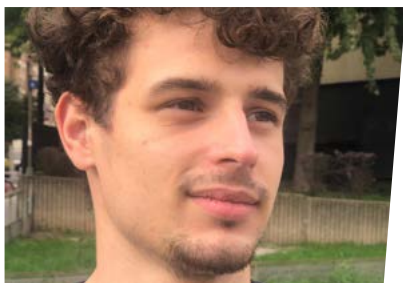
passerelle après les situations de placement pour autonomiser et donner tous les moyens nécessaires aux jeunes majeurs de voler de leurs propres ailes. Au début de mon placement, je pensais que j'avais fait quelque chose de mal, que c'était ma faute. Puis j'ai compris que c'était pour mon bien. Les gens sont toujours étonnés quand je leur dis que j'ai été placée. Non il n'y a pas de profil pour bénéficier d'un placement.

Mathilde



IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignages de **William** et **Johan**
du comité Espoir pour la protection de l'enfance



Les acteurs de l'aide sociale à l'enfance m'ont permis d'assimiler les normes sociales tout en m'accompagnant dans la résolution de mes problèmes personnels. L'expérience vécue dans mon placement m'a bâti des valeurs sur lesquelles je peux me reposer afin d'avoir une bonne cohésion en société.

Je suis très reconnaissant envers cette institution ainsi que les professionnels qui m'ont accompagné pendant mon enfance.

William

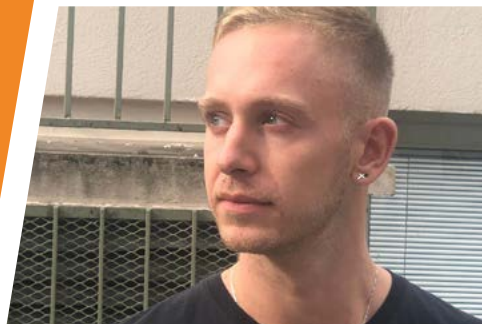
Avoir bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance m'a permis d'obtenir une bourse plus haute et de me concentrer sur mes études.

Mes éducateurs ont travaillé main dans la main et d'arrache-pied avec mon lycée pour me faire intégrer une grande école. Ça m'a permis d'avoir accès à un monde auquel je n'étais pas destiné.

Je n'ai jamais vu de personnes aussi méritantes que les mineurs non accompagnés avec qui je vivais. Ils m'ont fait réaliser la chance que j'avais de vivre en France.

Le foyer m'a appris le vivre ensemble et la tolérance. Être placé m'a sorti d'un milieu familial toxique, j'ai pu prendre ma vie en main.

Johan



IDÉES REÇUES SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Témoignages de Clément et Rayane
du comité Espoir pour la protection de l'enfance

Mon placement m'a permis d'atteindre une certaine autonomie que je n'aurais pu avoir en étant chez ma mère. Cela m'a également permis de rencontrer des personnes en or.

Clément



Mon placement m'a permis de faire des choses que je ne pouvais pas faire avec ma famille comme voyager, rencontrer des gens d'ailleurs, en apprendre plus sur les différentes cultures, travailler mon autonomie et préparer mon passage à la vie d'adulte.

Rayane